

Le conseil citoyen du Grand Ensemble – Tremblay-en-France

Créer et conforter le conseil citoyen par petits pas

Quelle démarche pour mobiliser les habitants ? Comment donner envie à un groupe d'avancer ensemble ? Comment accompagner l'autonomisation du conseil citoyen ? A Tremblay-en-France, la démarche de création puis d'autonomisation « par petits pas » du conseil citoyen semble porter ses fruits, avec des membres pleinement investis sur la définition et la réalisation des missions et du fonctionnement de leur conseil citoyen.

Une démarche participative pour créer le conseil citoyen

La création du conseil citoyen a été menée par la Ville de Tremblay-en-France de manière progressive, avec une démarche d'information et de co-construction à partir d'avril 2015 pour une création effective en décembre 2015. Le conseil citoyen intervient sur le Grand Ensemble, unique quartier prioritaire de la ville avec 8 600 habitants. Le quartier présente la particularité de se situer au cœur de la ville, en proximité de la plupart des équipements publics, et de faire l'objet d'un nouveau projet de renouvellement urbain.

Le territoire n'était pas vierge de toute démarche participative, ayant déjà expérimenté les conseils de quartier, des diagnostics en marchant, et depuis 2015 un Fonds de Participation des Habitants géré par des comités composés d'associations et d'habitants. Surtout, la ville de Tremblay-en-France dispose d'un service démocratie locale implanté à proximité du quartier qui a permis d'appuyer la démarche de création du conseil citoyen puis de répondre à ses besoins d'accompagnement logistique. La réflexion sur la création du conseil citoyen a été menée avec un groupe de travail contenant des habitants, parmi lesquels certains se sont ensuite portés volontaires pour en être membres. Après cette première phase, les habitants ont été contactés par des rencontres sur l'espace public, ou par les relais locaux et invités à des réunions d'information en octobre. Puis une réunion de constitution en décembre a permis de procéder au tirage au sort sur listes de volontaires et de retenir 31 membres du collège « habitants », dont 9 suppléants tandis que le collège « acteurs locaux » compte 11 membres dont un suppléant.

Une formation pour appuyer la création du groupe

Parmi les habitants retenus pour être membres du conseil citoyen, certains avaient assisté aux réunions d'information et d'autres ont dû se renseigner par eux-mêmes sur le rôle du conseil citoyen. Afin de soutenir la création d'une dynamique de groupe lors des premières réunions, une formation a été menée en décembre et janvier par le cabinet Muse D. Territoires, prestataire retenu par la Communauté d'Agglomération Terres de France. L'objectif de ces trois séances était de montrer aux participants qu'ils ont des dénominateurs communs ainsi que de dépasser la difficulté de parler en public ; et les participants ont en effet apprécié ce temps pour apprendre à se connaître. L'aspect plus technique concernant les grandes lignes du Contrat de Ville a été présenté au conseil citoyen par le service démocratie locale.

À la suite de la formation, l'enjeu était de continuer à faire avancer la structuration du conseil citoyen et de lui donner du sens. Des commissions de travail thématiques ont donc été créées, au nombre de quatre pour l'instant : la communication, la définition de la charte, les points d'échange avec les habitants et la mise en place d'une boîte à idées. Après une période de transition avec le formateur et le service démocratie locale, l'animation des réunions plénières est aujourd'hui assurée par les membres du conseil citoyen eux-mêmes. Un groupe de membres référents s'est porté volontaire pour participer à l'organisation et l'animation des réunions. Selon les points à l'ordre du jour, le service démocratie locale participe également à l'animation des réunions.

Des avancées par petits pas sur le rôle et les activités du conseil citoyen

« Donner son avis pour que la vie des habitants s'améliore »

Les membres du conseil citoyen résument leur rôle comme étant un relai, un lien permettant le recensement des idées des habitants pour ensuite donner un avis. La devise envisagée à un moment par le conseil citoyen a été « écouter, proposer, agir », l'objectif étant de créer du dialogue, de la conciliation pour trouver des solutions. Cela induit pour eux de participer aux instances du Contrat de Ville, d'être consultés sur les projets de quartier, de porter des actions pour contribuer à améliorer la vie sur le quartier, et de se faire connaître de l'ensemble des habitants. Parmi les thématiques sur lesquelles le conseil citoyen souhaite s'investir figurent le cadre de vie du quartier et son environnement proche (avec le parc urbain notamment), le vivre ensemble autour de l'éducation et du civisme. Le conseil citoyen a été associé au comité technique de mars 2016 sur l'attribution des subventions : après une séance de préparation pour prendre connaissance des projets, deux représentants du conseil citoyen ont participé à la réunion et ont pu émettre des avis et des questions. Si pour cette première expérience, ils se sont sentis plutôt observateurs, les membres du conseil citoyen prévoient de continuer à recevoir les documents et préparer ces réunions en avance.

Se faire connaître pour élargir la mobilisation des habitants

L'ambition affichée dès la création du conseil citoyen était de fonder un groupe moteur autour duquel pourraient graviter une centaine de personnes qui se mobilisent plus ou moins ponctuellement et deviennent des relais du conseil citoyen. Se faire connaître par les habitants est donc une réelle volonté des membres actuels, qui ont mené plusieurs actions dans ce but (transmission d'un questionnaire aux habitants à l'occasion d'une fête des voisins, tenue d'un stand lors de l'événement « Le Bois est à nous » organisé par la ville). Le conseil citoyen accepte l'idée que tout le monde ne peut pas ou ne souhaite pas s'investir de la même manière : la question de la disponibilité des membres se pose notamment sur le choix des horaires des réunions, car certains membres travaillent à des horaires décalés. De ce fait, alors qu'une partie des membres forme un noyau investi sur la préparation des réunions, des événements et le secrétariat du conseil citoyen, d'autres se mobilisent plus ponctuellement.

Quelles perspectives ?

Définir par eux-mêmes les règles de fonctionnement

La poursuite de l'activité du conseil citoyen en 2016 va être marquée par l'avancée de sa structuration. La commission dédiée à la Charte de fonctionnement a élaboré un projet définissant

notamment les missions du conseil citoyen, sa composition (dont les modes de renouvellement des membres), son fonctionnement concernant l'animation, la prise de décision. Ce document devrait être présenté en réunion plénière en juillet pour être voté en septembre.

Les membres du conseil citoyen ont débattu de la forme juridique la plus appropriée et il s'agirait plutôt de prendre une forme associative, afin de pouvoir gérer un budget et porter des projets. Face aux inquiétudes de certains membres sur l'inégalité de pouvoir qui pourrait apparaître entre les membres du bureau de l'association et les autres, une réflexion est entamée sur la possibilité de créer une association avec une gouvernance collégiale.

« On a tous beaucoup de choses à apprendre pour travailler ensemble »

Un apprentissage leur semble nécessaire au sein du conseil citoyen (les membres identifient une prise de parole inégale) mais aussi pour la ville et les autres partenaires, afin de diffuser la culture de la participation. Au-delà, les membres du conseil citoyen souhaitent en apprendre davantage sur l'historique de la politique de la ville, le rôle de chaque acteur (mairie, services des collectivités, préfet) et plus généralement faire connaître aux habitants ce qu'est la mairie afin de dépasser la défiance existante envers les institutions.

Alors que le conseil citoyen avance par petits pas, les habitants estiment que la dynamique engagée est positive puisque « des gens qui ne se connaissaient pas ont déjà réussi à travailler ensemble et à organiser deux événements en seulement cinq mois ». La clé de la réussite résiderait en partie dans le fait d'être un conseil citoyen « qui prend son temps ».

Contacts :

Délégué du préfet sur le quartier Grand Ensemble

Mohamed Amoura
Sous-préfecture du Raincy
6 allée de l'Eglise
93340 Le Raincy
01 43 01 47 28

Service démocratie locale de la ville de Tremblay-en-France

Jean-Pierre Forestier
Directeur de la division démocratie locale

Alida Jandia
Coordinatrice du Développement Social
Division Démocratie Locale

Ville de Tremblay en France
Tél. : 01 49 63 42 78

